

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 04213

Numéro SIREN : 528 786 965

Nom ou dénomination : A2P

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002685

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002685**
n° de gestion : **2010B04213**
n° SIREN : **528 786 965 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 06/02/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A2P - Société par actions simplifiée
impasse de Castelvieu ZONE ARTISANALE DE PINET 31180 Rouffiac-tolosan -FRANCE-

date de clôture : 31/07/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2380841

Désignation de l'entreprise : SAS A2P		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 24 IMPASSE DE CASTELVIEIL		31180 ROUFFIAC TOLOSAN	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 2 8 7 8 6 9 6 5 0 0 0 2 0		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31 07 2019	
		N-1 31 07 2018	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 830	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 20 352	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 37 160	
Autres immobilisations corporelles		AT 104 006	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU 2 940	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF 471	
Autres immobilisations financières*		BH 1 413	
TOTAL (II)		BJ 167 172	
Matières premières, approvisionnements		BL 29 984	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT 5 831	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 523 008	
Autres créances (3)		BZ 66 366	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF 839 224	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 5 095	
TOTAL (III)		CJ 1 469 509	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 1 636 681	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 1 884	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an CR	
Immobilités		Stocks	
		Créances	

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS A2P

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 100 500)				DA	100 500	100 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,				DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	10 050	10 050	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	489 446	380 646	
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	107 541	168 801	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	707 537	659 996	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	46 120	37 497	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	136 554	145 780	
	Dettes fiscales et sociales				DY	306 499	305 307	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	18 057	19 877	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	347 601	326 087	
	TOTAL (IV)				EC	854 831	834 547	
	Ecart de conversion passif * (V)				ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 562 369	1 494 543	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			Ecart de réévaluation libre			1D		
			Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	854 831	834 547
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS A2P				Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	194 934	FB		FC	194 934	157 309	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 883 709	FH		FI	2 883 709	2 689 346
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 078 643	FK		FL	3 078 643	2 846 655	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	13 706	11 344	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	39 567	36 435	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 819	104	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 134 734	2 894 538
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	66 451	56 363	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	812	(2 189)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	677 959	662 867	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(8 474)	(13 810)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	606 843	510 401	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	34 942	32 667	
	Salaires et traitements*					FY	1 130 574	1 019 935	
	Charges sociales (10)					FZ	444 963	383 935	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	17 613	11 305	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant dotations aux provisions*			GC				
		Pour risques et charges dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	3 594	3 505	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 975 275	2 664 980
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	159 459	229 558	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 955	2 332	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	1 955	2 332	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 148	4 031	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 148	4 031	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 192)	(1 699)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	157 267	227 859	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019
Page 7

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A2P

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 312		400	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	475			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 787		400	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18 618		11 906	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	475		248	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	19 093		12 153	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(12 306)		(11 754)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	37 420		47 305	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 143 477		2 897 269	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 035 936		2 728 469	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	107 541		168 801	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {		produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	6 312	
	(3) Dont {		- Crédit bail mobilier *	HP		
			- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	5 118			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			RC		
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	39 567		36 435	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 480		3 455	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Cf état annexe		19 093		6 787	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		
Régularisation comptes de tiers		5 118		6 312		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise				SAS A2P				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	471	UR	471	US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 413	UV	1 413	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	523 008		523 008					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	57 759		57 759					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 192		1 192					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	7 415		7 415					
	Charges constatées d'avance		VS	5 095		5 095					
	TOTAUX		VT	596 353	VU	596 353	VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	600							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	2 727							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	136 554		136 554						
Personnel et comptes rattachés		8C	97 204		97 204						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	115 173		115 173						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	88 647		88 647						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 475		5 475						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	46 120		46 120						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	18 057		18 057						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	347 601		347 601						
TOTAUX		VY	854 831	VZ	854 831						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS A2P										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	168 801		- Autres réserves	ZD	108 801				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	60 000				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	168 801		Report à nouveau	ZG					
				(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	168 801				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	60 095	56 918		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	168 479	135 873		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	2 881	2 918		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	29 603	21 644		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	345 784	293 049		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	606 843	510 401		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	10 386	7 825		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		9Z	24 556	24 842		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	34 942	32 667		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	404 262	364 882		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	217 522	210 332		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*						OB	1 010 399			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0				
							ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 562 368.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 078 642.90 Euros et dégageant un bénéfice de 107 540.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	830		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 238		9 114
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 129		7 031
Installations générales agencements aménagements divers	9 953		37 031
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 798		26 224
TOTAL	70 880		70 286
Autres participations			2 940
Prêts, autres immobilisations financières	5 805		780
TOTAL	5 805		3 720
TOTAL GENERAL	88 754		83 120

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			830	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			20 352	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			37 160	
Installations générales agencements aménagements divers			46 984	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			57 022	
TOTAL			141 166	
Autres participations			2 940	
Prêts, autres immobilisations financières		4 702	1 884	
TOTAL		4 702	4 824	
TOTAL GENERAL		4 702	167 172	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	830			830
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 309	1 882		12 191
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 984	5 127		23 111
Installations générales agencements aménagements divers	5 569	2 760		8 329
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 007	7 844		29 851
TOTAL	45 560	15 731		61 291
TOTAL GENERAL	56 700	17 613		74 312

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 882				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 127				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 760				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 844				
TOTAL	15 731				
TOTAL GENERAL	17 613				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	471	471	
Autres immobilisations financières	1 413	1 413	
Autres créances clients	523 008	523 008	
Impôts sur les bénéfices	57 759	57 759	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 192	1 192	
Débiteurs divers	7 415	7 415	
Charges constatées d'avance	5 095	5 095	
TOTAL	596 353	596 353	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	600		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 727		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	136 554	136 554		
Personnel et comptes rattachés	97 204	97 204		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115 173	115 173		
Taxe sur la valeur ajoutée	88 647	88 647		
Autres impôts taxes et assimilés	5 475	5 475		
Groupe et associés	46 120	46 120		
Autres dettes	18 057	18 057		
Produits constatés d'avance	347 601	347 601		
TOTAL	854 831	854 831		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	67.0000	1 500			1 500

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al 4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	830	
Total général	830	

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 465
Autres créances	2 215
Total	4 681

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	2 465
Fournisseurs RRR à obtenir	180
Divers remboursement assurances	2 036
Total	4 681

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 934
Dettes fiscales et sociales	150 646
Autres dettes	8 844
Total	166 424

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	6 934
Dettes fiscales et sociales	
- Provision CP	81 496
- Provision charges CP	36 673
- Provision primes de bilan	13 020
- Provision charges sur primes de bilan	5 859
- Provision taxe apprentissage	4 961
- Provision FPC	6 575
- Provision CFE	480
- Provision CVAE	722
- Provision TVTS	860
Autres dettes	
- Clients RRR à accorder	581
- Assurances à payer	5 327
- Frais à payer	2 936
Total	166 424

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 095
Total	5 095
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	347 601
Total	347 601

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
GRENKE 08 et 09/2019	274		
Abonnement TISSOT	1 053		
Maintenance Progilift	538		
Maintenance Cegid	381		
Honoraires	2 050		
Abonnement Actradis	263		
Cotisation fédération ascenseurs	114		
Géolocalisation	422		
Total	5 095		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Ascenseurs	149 897		
Portails	196 320		
Contrats d'accès	1 384		
Total	347 601		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		134 916
Locations longue durée	134 916	
Total (1)		134 916

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation comptes de tiers	6 312	77200000
- Produits cession actif financier	475	77560000
Total	6 787	
Charges exceptionnelles		
- Dépenses de mécénat, dons, libéralités	13 500	67130000
- Autres charges sur exercices antérieurs	5 118	67200000
- VCN actif financier cédé	475	67560000
Total	19 093	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement IJSS CPAM	9 812
Remboursement IJ PRO BTP	1 415
Remboursement sinistres assurance	18 760
Avantades en nature	9 579
Total	39 566

Le 29/10/2019
DA COSTA JEAN MARC

A2P
Société par actions simplifiée au capital de 100 500 euros
Siège social : Impasse de Castelvieu-ZA de Pinet, 31180 ROUFFIAC TOLOSAN
528786965 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JANVIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2019 s'élevant à 107 541 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	107 541 euros
A titre de dividendes	60 000 euros
Soit 40 euros par action	
Le solde	47 541 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 536 987 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 647 537 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 juillet 2016 :
60 000,00 euros, soit 40 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros

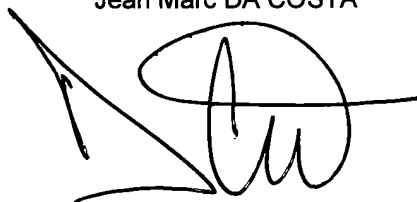
Exercice clos le 31 juillet 2017 :
60 000,00 euros, soit 40 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros

Exercice clos le 31 juillet 2018 :
60 000,00 euros, soit 40 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 janvier 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean Marc DA COSTA



Raphaël MADAR

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

A2P

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100 500 EUROS

Siège Social

24 IMPASSE DE CASTELVIEIL

ZA DE PINET

31180 ROUFFIAC TOLOSAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2019

Raphaël MADAR

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

A2P

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100 500 EUROS

Siège Social

24 IMPASSE DE CASTELVIEIL

ZA DE PINET

31180 ROUFFIAC TOLOSAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2019

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A2P** relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Mes appréciations ont notamment porté sur les points suivants :

- La consistance des créances clients et leur correct rattachement à l'exercice ;
- Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et son rattachement à l'exercice ;
- L'évaluation et l'exhaustivité des dettes financières, fiscales et sociales.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par la société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus édictées et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 13 janvier 2020

Commissaire aux Comptes

Raphaël MADAR

Désignation de l'entreprise : SAS A2P		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 24 IMPASSE DE CASTELVIEIL		31180 ROUFFIAC TOLOSAN	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 52878696500020		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 13 10 7 2 0 1 9	
		N-1 13 10 7 2 0 1 8	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 830 AC 830	
Frais de développement *		CX CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 20 352 AG 12 191 8 161 929	
Fonds commercial (1)		AH AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL AM	
Terrains		AN AO	
Constructions		AP AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 37 160 AS 23 111 14 049 12 145	
Autres immobilisations corporelles		AT 104 006 AU 38 180 65 826 13 175	
Immobilisations en cours		AV AW	
Avances et acomptes		AX AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS CT	
Autres participations		CU 2 940 CV 2 940	
Créances rattachées à des participations		BB BC	
Autres titres immobilisés		BD BE	
Prêts		BF 471 BG 471 2 597	
Autres immobilisations financières*		BH 1 413 BI 1 413 3 208	
TOTAL (II)		BJ 167 172 BK 74 312 92 860 32 054	
Matières premières, approvisionnements		BL 29 984 BM 29 984 21 510	
En cours de production de biens		BN BO	
En cours de production de services		BP BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR BS	
Marchandises		BT 5 831 BU 5 831 6 643	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV BW 4 000	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 523 008 BY 523 008 575 705	
Autres créances (3)		BZ 66 366 CA 66 366 91 544	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD CE	
Disponibilités		CF 839 224 CG 839 224 757 258	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 5 095 CI 5 095 5 828	
TOTAL (III)		CJ 1 469 509 CK 1 469 509 1 462 489	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 1 636 681 IA 74 312 1 562 369 1 494 543	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 1 884	
Classe de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an CR	
Immobilisations		Stocks	
		Créances	

Désignation de l'entreprise : SAS A2P			Néant ☐		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0.0... 5.0.0.....)		DA	100 500	100 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	10 050	10 050
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	)	DG	489 446	380 646
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	107 541	168 801
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	707 537	659 996
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	)	DV	46 120	37 497
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	136 554	145 780
	Dettes fiscales et sociales		DY	306 499	305 307
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	18 057	19 877
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	347 601	326 087
TOTAL (IV)		EC	854 831	834 547	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 562 369	1 494 543	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
			ID		
			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	854 831	834 547
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS A2P						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	194 934	FB		FC	194 934	157 309	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 883 709	FH		FI	2 883 709	2 689 346
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 078 643	FK		FL	3 078 643	2 846 655	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	13 706	11 344		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	39 567	36 435		
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 819	104		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 134 734	2 894 538
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	66 451	56 363		
	Variation de stock (marchandises)*				FT	812	(2 189)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	677 959	662 867		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(8 474)	(13 810)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	606 843	510 401		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	34 942	32 667		
	Salaires et traitements*				FY	1 130 574	1 019 935		
	Charges sociales (10)				FZ	444 963	383 935		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA	17 613	11 305	
						GB			
						GC			
					GD				
	Autres charges (12)				GE	3 594	3 505		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 975 275	2 664 980
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	159 459	229 558	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 955	2 332	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1 955	2 332	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 148	4 031	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	4 148	4 031	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 192)	(1 699)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	157 267	227 859	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group

Désignation de l'entreprise : SAS A2P

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	6 312	400	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	475		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	6 787	400	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	18 618	11 906	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	475	248	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	19 093	12 153	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(12 306)	(11 754)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	37 420	47 305	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 143 477	2 897 269	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 035 936	2 728 469	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	107 541	168 801	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	6 312		
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	5 118		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	39 567	36 435	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	3 480	3 455	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe										19 093		6 787	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
Régularisation comptes de tiers										5 118		6 312	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 562 368.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 078 642.90 Euros et dégageant un bénéfice de 107 540.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	830		
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 238		9 114
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 129		7 031
Installations générales agencements aménagements divers	9 953		37 031
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 798		26 224
TOTAL	70 880		70 286
Autres participations			2 940
Prêts, autres immobilisations financières	5 805		780
TOTAL	5 805		3 720
TOTAL GENERAL	88 754		83 120

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			830	
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles			20 352	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			37 160	
Installations générales agencements aménagements divers			46 984	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			57 022	
TOTAL			141 166	
Autres participations			2 940	
Prêts, autres immobilisations financières		4 702	1 884	
TOTAL		4 702	4 824	
TOTAL GENERAL		4 702	167 172	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	830			830
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	10 309	1 882		12 191
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 984	5 127		23 111
Installations générales agencements aménagements divers	5 569	2 760		8 329
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 007	7 844		29 851
TOTAL	45 560	15 731		61 291
TOTAL GENERAL	56 700	17 613		74 312

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 882				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 127				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 760				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 844				
TOTAL	15 731				
TOTAL GENERAL	17 613				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	471	471	
Autres immobilisations financières	1 413	1 413	
Autres créances clients	523 008	523 008	
Impôts sur les bénéfices	57 759	57 759	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 192	1 192	
Débiteurs divers	7 415	7 415	
Charges constatées d'avance	5 095	5 095	
TOTAL	596 353	596 353	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	600		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 727		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	136 554	136 554		
Personnel et comptes rattachés	97 204	97 204		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115 173	115 173		
Taxe sur la valeur ajoutée	88 647	88 647		
Autres impôts taxes et assimilés	5 475	5 475		
Groupe et associés	46 120	46 120		
Autres dettes	18 057	18 057		
Produits constatés d'avance	347 601	347 601		
TOTAL	854 831	854 831		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	67.0000	1 500			1 500

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	830	
Total général	830	

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 465
Autres créances	2 215
Total	4 681

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	2 465
Fournisseurs RRR à obtenir	180
Divers remboursement assurances	2 036
Total	4 681

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 934
Dettes fiscales et sociales	150 646
Autres dettes	8 844
Total	166 424

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	6 934
Dettes fiscales et sociales	
- Provision CP	81 496
- Provision charges CP	36 673
- Provision primes de bilan	13 020
- Provision charges sur primes de bilan	5 859
- Provision taxe apprentissage	4 961
- Provision FPC	6 575
- Provision CFE	480
- Provision CVAE	722
- Provision TVTS	860
Autres dettes	
- Clients RRR à accorder	581
- Assurances à payer	5 327
- Frais à payer	2 936
Total	166 424

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 095
Total	5 095
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	347 601
Total	347 601

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
GRENKE 08 et 09/2019	274		
Abonnement TISSOT	1 053		
Maintenance Progilit	538		
Maintenance Cegid	381		
Honoraires	2 050		
Abonnement Actradis	263		
Cotisation fédération ascenseurs	114		
Géolocalisation	422		
Total	5 095		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Ascenseurs	149 897		
Portails	196 320		
Contrats d'accès	1 384		
Total	347 601		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		134 916
Locations longue durée	134 916	
Total (1)		134 916

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/07/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation comptes de tiers	6 312	77200000
- Produits cession actif financier	475	77560000
Total	6 787	
Charges exceptionnelles		
- Dépenses de mécénat, dons, libéralités	13 500	67130000
- Autres charges sur exercices antérieurs	5 118	67200000
- VCN actif financier cédé	475	67560000
Total	19 093	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement IJSS CPAM	9 812
Remboursement IJ PRO BTP	1 415
Remboursement sinistres assurance	18 760
Avantades en nature	9 579
Total	39 566

Le 29/10/2019
DA COSTA JEAN MARC